



Demande de documents de fin de contrat

Par **Blor**, le **15/01/2018** à **20:24**

Bonjour,

J'ai posé mes congés le 21/12/17 étant en fin de contrat le 1/1/18. Lors de mon dernier jour de travail (donc le 20/12/17), mes documents de fin de contrat ne m'ont pas été remis.

J'ai fait un mail pendant mes congés demandant l'envoi par mail de mes documents, sans réponses.

Un 2ème mail le lendemain de la fin de mon contrat, demandant l'envoi par courrier, sans réponse non plus.

Mon employeur ne m'a jamais indiqué que les documents sont disponibles au siège de l'entreprise.

Je suis actuellement à 800km, suite à la non communication de mon ancien employeur, les documents sont-ils désormais portables ?

Quelles démarches dois-je faire ?

Cordialement.

Par **Lag0**, le **16/01/2018** à **08:23**

Bonjour,

Que vos documents n'aient pas été disponibles le 20/12 est normal, ils doivent l'être le dernier

jour du contrat, donc ici le 01/01.

De plus, c'était à vous de passer prendre ces documents à l'entreprise.

Pour que ces documents deviennent portables, il faudrait que l'employeur soit condamné par le CPH pour ne pas les avoir tenus disponibles à la fin du contrat.